

≡ Que dit la loi ?

Le cannabis est classé comme stupéfiant. L'usage, la culture, la détention, l'importation, la vente ou la cession à titre gratuit sont interdits.

La loi n'établit aucune différence entre les drogues dites « dures » et « douces ».

(Loi du 31 décembre 1970)

	Peines maximales encourues :	Sources :
Usage de stupéfiants.	1 an d'emprisonnement 3 750 € d'amende Peines complémentaires	Code de la santé publique L.3421-1
Provocation à l'usage ou au trafic de stupéfiants.	5 ans d'emprisonnement 75 000 € d'amende Peines aggravées s'il s'agit d'un mineur	Code de la santé publique L.3421-4
Détention, transport, offre, acquisition de stupéfiants.	10 ans d'emprisonnement 7 500 000 € d'amende	Code pénal Art. 222-37
Conduite sous l'emprise de stupéfiants.	2 ans d'emprisonnement 4 500 € d'amende Retrait de 6 points Peines complémentaires Peines aggravées si + alcool	Loi du 03.02.2003 Code de la route L.235-1

Dans la pratique, la justice dispose de larges possibilités d'alternative aux poursuites ou à la sanction, comme par exemple :

- le classement de l'affaire assorti d'un simple avertissement ou sous condition d'accepter de se faire soigner ou d'effectuer un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants ...
- la « composition pénale », procédure qui évite le jugement : travail d'intérêt général, versement d'une amende, remise du permis de conduire, obligation d'effectuer un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants...

>> Lieux de dialogue et de soins

Proposent
une écoute,
un soutien,
des conseils
et éventuellement
une orientation
thérapeutique.

Adresses sur
www.anpaa.asso.fr



≡ Lieux de dialogue, de prévention et de soin

CSAPA

Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie : alcool, tabac, drogues

CAARUD

Centres de réduction des risques pour usagers de drogue

www.anpaa.asso.fr

Consultations jeunes consommateurs

(souvent appelées « consultations cannabis »)

www.drogues.gouv.fr

≡ Lignes d'aide téléphonique

Drogues Info service : 0 800 23 13 13

(Appel gratuit depuis un poste fixe)

www.drogues-info-service.fr

Écoute cannabis : 0 811 91 20 20

(coût d'une communication locale depuis un poste fixe)

Fil santé jeunes : 3224

(appel anonyme et gratuit)

www.filsantejeunes.com



20, rue Saint-Fiacre - 75002 Paris
Tél. : 01 42 33 51 04 - Fax : 01 45 08 17 02
contact@anpaa.asso.fr - www.anpaa.asso.fr

Avec le soutien du ministère en charge de la santé
et de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880) et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974).

≡ Qu'est-ce que c'est ?

Le cannabis est une plante aux usages multiples (textiles, industriels...). Il est consommé, à des fins récréatives ou thérapeutiques, sous trois formes : **l'herbe (marijuana, ganja, weed...), la résine (haschisch, shit...), l'huile (plus concentrée).**

Son principe actif, le **THC (tétrahydrocannabinol)**, en proportion variable (de 5 à 35 % selon les préparations), agit sur le système nerveux central.

Classé comme stupéfiant, c'est le **produit illicite le plus consommé en France**. Il est généralement fumé, mélangé à du tabac (*joint, pétard, bedot, pirate*).

L'essentiel sur... ... le Cannabis



>> L'expérimentation n'est pas nécessairement suivie d'une consommation répétée.

S'il n'y a pas lieu de dramatiser un usage isolé, « à l'essai », chez l'adolescent, en revanche les situations à risque doivent être précocement identifiées, notamment dès qu'un usage répété s'ajoute à une baisse des résultats scolaires ou à une désocialisation.

≡ Qui consomme ?

Les jeunes Français restent les plus gros consommateurs de cannabis en Europe, même si l'usage se stabilise actuellement. On compte aujourd'hui **1,2 million de consommateurs** réguliers en France. 13,4 millions de personnes (11-75 ans) en ont fait l'expérience, au moins une fois dans leur vie. La consommation est surtout masculine, quelle que soit la tranche d'âge. A 17 ans, plus de 40 % des jeunes de 17 ans déclarent avoir fumé du cannabis au cours de leur vie et plus d'un sur cinq déclare avoir consommé du cannabis au cours du dernier mois.

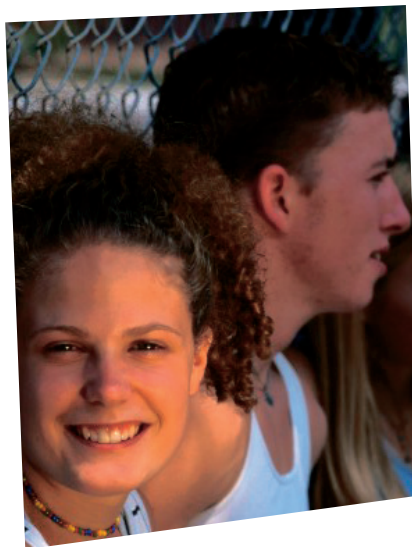
≡ Et comment ?

La consommation de cannabis, qu'elle ait lieu à domicile, chez des amis ou dans les lieux publics, est presque toujours **associée au tabac**. Dans les contextes festifs, le cannabis, très présent, accompagne souvent la prise de stimulants, de produits hallucinogènes et d'alcool. L'usage au travail a tendance à augmenter.

≡ Justice

L'usage du cannabis, comme de tous les stupéfiants, est **interdit**. Contrairement à une idée répandue, sa consommation n'échappe pas à la justice (15.000 interpellations pour trafic ou usage-revente de cannabis en 2010)

Source : Chiffres OFDT.



≡ Les effets sur le consommateur

EFFETS RECHERCHÉS :

Détente, bien-être, convivialité, perceptions aiguisées. La **première consommation** est généralement motivée par la **curiosité** (qu'est-ce que ça fait ?), ou la **pression du groupe** (tout le monde en prend).

EFFETS IMMÉDIATS :

L'« ivresse cannabique » entraîne généralement un état d'euphorie et certaines modifications de la perception (vision, audition, odorat...). Mais elle génère aussi des troubles de l'humeur et une baisse de la vigilance. En cas de *bad trip* (mauvaise expérience), apparition de malaise physique, confusion mentale, angoisses.

EN CAS DE CONSOMMATION RÉGULIÈRE :

Sur le plan physique : modifications du rythme cardiaque, risques respiratoires. À long terme, risque de cancer aggravé.

Sur le plan psychique : manque de concentration, pertes de mémoire, perte de motivation, anxiété, voire dépression. Troubles aggravés si la personne est vulnérable. Dépendance psychique (toutes les préoccupations du sujet tournent autour du produit).

SITUATIONS À RISQUE

Indépendamment des doses et de la fréquence de consommation, **les circonstances** peuvent entraîner **une dangerosité particulière** :

- jeunes en état de mal-être, en recherche, fragilité personnelle ;
- usage festif intensif, avec risques immédiats (malaises, risque routier) ;
- adultes en difficulté (emploi précaire...), ayant un usage de cannabis comparable à celui de l'alcool ;
- adultes insérés, mais ayant derrière eux plusieurs années de consommation et ne parvenant pas à décrocher ;
- association à d'autres produits psychotropes.

≡ Limiter les risques

Les avantages supposés du cannabis sont souvent contrebalancés par des problèmes réels. De lui-même, le consommateur peut s'imposer des règles : jamais en semaine, pas au lycée, pas au travail, jamais au volant.

>> Cannabis et volant

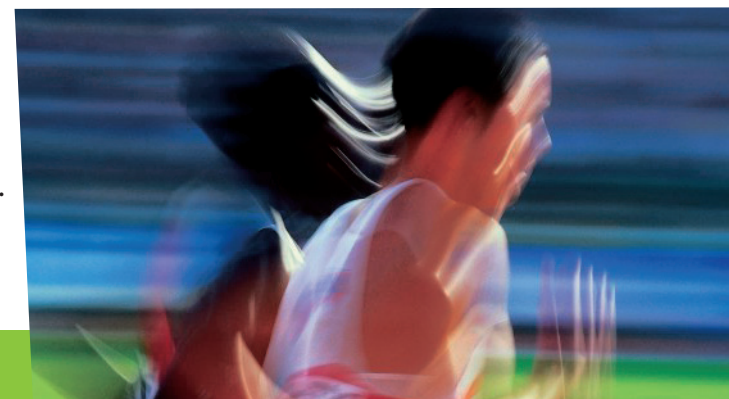
Réflexes ralentis, mauvaise coordination des gestes, difficultés à maintenir sa trajectoire : même plusieurs heures après consommation, le cannabis reste dangereux au volant. Les conducteurs ont 2 fois plus de risques de provoquer un accident mortel. Ce risque s'accroît considérablement (x 15) en cas de consommation associée d'alcool.

≡ Cannabis et usage thérapeutique

Dans certains pays, le cannabis est utilisé comme complément à un traitement (anti-nauséeux, stimulant l'appétit...). En France, le Sativex®, médicament dérivé du cannabis, notamment destiné à aux patients atteints de sclérose en plaques, devrait être commercialiser d'ici 2015.

≡ En pratique

- Vous avez consommé ? Ne prenez pas le volant.
- Vous voulez faire le point ? Répondez au questionnaire CAST (ci-contre).
- Un copain fait un malaise ? Étendez-le (PLS), rassurez-le. Si les choses s'aggravent, appelez les secours (Tél. 15 / 18).
- Vous n'arrivez pas à arrêter ? Faites-vous aider (adresses en dernière page).



>> Questionnaire CAST

(Cannabis abuse screening test, OFDT)

Deux réponses positives au test doivent vous amener à vous interroger sur les conséquences de votre consommation. **Trois réponses positives ou plus** doivent vous amener à demander de l'aide.

Au cours

des 12 derniers mois :

- Avez-vous déjà fumé du cannabis avant midi ? oui non
- Avez-vous déjà fumé du cannabis lorsque vous étiez seul(e) ? oui non
- Avez-vous déjà eu des problèmes de mémoire quand vous fumez du cannabis ? oui non
- Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils déjà dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ? oui non
- Avez-vous déjà essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y parvenir ? oui non
- Avez-vous déjà eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (dispute, bagarre, accident, mauvais résultats à l'école...) ? oui non